



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 25/2019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 25 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :
 Affiché le :

L'An deux mille dix-neuf, le deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 26 mars 2019.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, JOUET, MARTIN.

PROCURATIONS

M. BENHADJ	à	Mme MAUREL
M. CASTAING	à	M. SANCHEZ
M. MARQUIER	à	Mme LIAN

ABSENT EXCUSÉ : M. FERTE J.

ABSENTS : Mmes FERTE S., GARBIN et M. DELON.

SECRETARE : Mme GONZALEZ a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - Affectation du Résultat 2018

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2018 présente les résultats suivants,

	RESULTAT Compte Admi. 2017	VIREMENT A LA S.INVEST	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT
INVEST.	750 913.35 €		87 880.33 €	146 919.98 € 35 000.00 €	- €	838 793.68 €
FONCT.	1 456 214.93 €	400 000.00 €	718 135.27 €			1 774 350.20 €

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat et qu'il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement ;

Vu l'avis de la commission des finances du 25 mars 2019,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 23

Voix Contre : 0

Abstention : 2 (Mmes SEIB-TAUPIN et JOUET)

➤ d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2018 :	1 774 350.20 €
Affectation à la couverture de l'autofinancement :	774 350.20 €

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement :	1 000 000.00 €
Total affecté au 1068 :	774 350.20 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 03 avril 2019

Le Maire,

Lysiane MAUREL



MAIRIE D'AUSSONNE
31840